



Analyse des retombées socioéconomiques du travail de proximité

Présenté à

Marco Labrie

Directeur du Réseau Estrien en Développement Social

Par

Félix-Antoine Dupuis

Camille Lajoie

9 mai 2025

Table des matières

1. Introduction	3
2. Portrait du travail de proximité dans la région de l'Estrie	5
2.1. Les personnes	5
2.2. Les organismes de proximité	6
2.2.1. Le « travail de proximité » : qu'est-ce que c'est ?	6
2.2.2. État de situation des organismes de proximité de l'Estrie	6
3. Impacts économiques du travail de proximité	8
3.1. Le modèle intersectoriel du Québec	8
3.1.1. Portée et limites du modèle	9
3.1.2. Provenance des données	10
3.1.3. Informations transmises à l'Institut de la statistique du Québec	10
3.2. Les résultats de la simulation	11
3.2.1. Portrait global des résultats	11
3.2.2. Contenu québécois	12
3.2.3. Impact sur l'emploi et la valeur ajoutée	13
3.2.4. Impact sur la valeur ajoutée répartie par secteur d'activité	14
3.2.5. Impacts sur la main-d'œuvre	16
3.2.6. Impacts sur les impôts et les parafiscalités	17
3.3. Résumé des résultats	19
4. Impacts afférents aux coûts évités et aux gains économiques pour les gouvernements du Québec et du Canada	20
4.1. Bénéfices à long terme du travail de proximité auprès des jeunes et des jeunes familles	20
4.1.1. Les impacts du décrochage scolaire selon Laurin (2024)	21
4.2. Coûts potentiellement évités par le travail de rue	23
4.2.1. Coûts pour le système de santé	24
4.2.2. Coûts liés aux interventions policières et judiciaires	24
4.2.3. L'itinérance en Estrie	25
4.3. Coûts évités par les interventions auprès des aînés	25
5. Impacts sociaux des organismes de proximité	28
5.1. Bénéfices individuels – Soutien émotionnel et prévention des comportements à risque	28
5.2. Bénéfices sociétaux	29
6. Synthèse et conclusion	31
7. Bibliographie	32

1. Introduction

Malgré l'existence d'un vaste réseau de services sociaux, de santé et d'aide communautaire au Québec, une part significative de la population vulnérable demeure dans l'incapacité d'accéder aux ressources dont elle a besoin. Les raisons sont multiples : barrières à la mobilité, manque d'information, méfiance envers les institutions, ou encore l'isolement social. Ces obstacles rendent d'autant plus difficile l'accès au soutien pour des enjeux comme la précarité économique, la santé mentale, ou l'itinérance pour ne nommer que ceux-ci.

C'est dans ce contexte que le travail de proximité prend tout son sens. En tissant des liens directs avec les individus au sein de leur milieu de vie, les intervenants et intervenantes de proximité et les organismes communautaires jouent un rôle crucial afin d'assurer le contact avec ces populations marginalisées.

En 2023, on recensait une trentaine d'organismes de proximité répartis à travers la région de l'Estrie, offrant des services variés, allant de l'aide alimentaire à l'accompagnement psychosocial. Ces organismes constituent une passerelle indispensable entre les services publics et ceux qui en ont le plus besoin, tout en offrant un soutien personnalisé et adapté à la réalité locale.

Dans ce rapport, nous étudierons l'impact du travail de proximité de 33 organismes pour une période s'étalant en majeure partie sur l'année 2022. Les impacts analysés ci-après feront donc référence à l'année 2022.

Les retombées socio-économiques des activités entreprises par les organismes de proximité demeurent pourtant méconnues. Cette situation a incité le Réseau Estrien en Développement Social à solliciter Delorme Lajoie Consultation afin de réaliser une étude dont l'objectif principal est d'évaluer les impacts socio-économiques du travail de proximité dans la région estrienne. Ces retombées affectent positivement à la fois les finances publiques des deux paliers de gouvernement de même que la société québécoise dans son ensemble.

La présente étude comporte quatre grandes parties. La première partie présente un survol du travail de proximité en Estrie. Cette partie brossera un portrait statistique d'une part significative des organismes offrant du travail de proximité dans la région estrienne. Afin de bien camper le contexte dans lequel le travail de proximité s'inscrit, certaines caractéristiques de la clientèle auprès de laquelle le travail en question est effectué seront également mises en lumière.

La deuxième partie du document vise quant à elle à estimer les retombées économiques du travail de proximité. Dans cette partie, le modèle intersectoriel du Québec, créé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), est mis à contribution. Ce dernier est utilisé afin de quantifier les retombées économiques découlant des dépenses engendrées par les différents organismes se consacrant au travail de proximité.

Les différents types d'interventions visant l'écoute, la prévention et/ou le référencement auprès de la communauté, permettent aux deux paliers gouvernementaux d'épargner certains coûts liés à l'absence d'intervention dans des situations particulières. Ces coûts sont qualifiés de « coûts évités ». Dans la troisième partie du rapport, les coûts évités découlant des interventions du travail de proximité seront explicités.

La dernière partie de ce rapport se concentrera sur les retombées qualitatives pour les bénéficiaires de cette approche sociale, qui, bien que difficilement quantifiables en termes monétaires, ont une valeur intrinsèque considérable. Les outils utilisés au sein de cette démarche sont bien connus des économistes et la méthode préconisée peut facilement être reproduite par d'autres chercheurs. Cela assure rigueur et crédibilité à la démarche méthodologique retenue.

Dans cette optique, une approche conservatrice a été privilégiée pour l'évaluation des impacts économiques et sociaux, afin de refléter les résultats de manière prudente et précise. Cette démarche assure une représentation fidèle des effets du travail de proximité en Estrie tout en offrant une base solide pour des analyses futures.

Par souci de lisibilité et de fluidité, le texte utilise une écriture non-inclusive. Cette décision ne remet toutefois pas en question notre volonté d'inclure toutes les personnes, quel que soit leur genre.

Encadré 1. Le rapport Laurent (2021)

En 2021, le ministère de la Famille a lancé un ambitieux projet pilote visant aussi à explorer les retombées positives du travail de proximité dans les milieux familiaux. Ce projet s'inscrit dans une volonté claire de mieux documenter cette pratique encore méconnue et d'identifier des approches prometteuses pour soutenir les familles isolées.

Les objectifs du projet pilote, tirés du rapport Laurent (2021), sont les suivants :

- Documenter les répercussions du travail de proximité afin d'envisager son déploiement à plus grande échelle au Québec ;
- Expérimenter diverses approches dans différents contextes et conditions d'implantation pour dégager des pratiques efficaces permettant de mieux joindre les familles en situation d'isolement.

Le projet s'appuie sur des indicateurs spécifiques suivis dans le cadre de la reddition de comptes des organismes participants et d'échanges continus avec ces derniers. Cependant, en raison de la nature exploratoire de cette initiative, aucune cible précise n'a été fixée par le Ministère.

Notre rapport, en présentant une analyse des retombées économiques et un survol des principales conclusions issues de la littérature scientifique, pourra enrichir ce projet pilote. En appuyant l'effort de documentation entrepris par le ministère de la Famille, nous espérons contribuer à une meilleure reconnaissance du travail de proximité et à l'élaboration de stratégies optimales pour répondre aux besoins des communautés vulnérables.

2. Portrait du travail de proximité dans la région de l'Estrie

Il convient dans un premier temps de préciser auprès de quelle clientèle est réalisé le travail de proximité dans le contexte québécois.

2.1. Les personnes

Les bouleversements environnementaux, sociaux, politiques et économiques se multiplient et touchent l'ensemble du monde, bien que leurs effets se manifestent à des degrés variés selon les contextes.

Toutefois, qu'il s'agisse de crises sanitaires, climatiques, du logement, ou encore de la hausse des coûts de la vie, ce sont les groupes en situation de précarité socio-économique qui en subissent les conséquences de manière disproportionnée. Ces communautés sont non seulement les premières affectées, mais elles subissent aussi des impacts plus graves et durables que le reste de la population (ONU, 2023)

La précarité socio-économique se traduit par une instabilité qui limite l'accès aux droits fondamentaux et fragilise la participation des individus à la vie économique et sociale. Wrezinski (1987) la définit comme un « état d'instabilité sociale caractérisé par l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux ». Cette instabilité ne se limite pas à la sphère professionnelle : elle englobe également des incertitudes liées aux conditions de logement, à l'insécurité alimentaire, à l'état de santé et à la fragilité du réseau social (McKee et al., 2017).

C'est cette population marginalisée que les organismes de proximité tentent de rejoindre. Loin d'être homogène, cette clientèle diversifiée est composée d'individus ou de familles, de tout âge, de tout niveau de revenu, qui sont confrontés à une multitude de situations de vie.

Parmi les nombreux enjeux auxquels cette population fait face, on retrouve des problématiques liées à la santé mentale ou physique, la précarité économique, l'itinérance, les dépendances, qu'elles soient liées à la consommation de substances ou à d'autres formes de dépendances.

Cette population peut également être confrontée à l'isolement social, à la discrimination, ou à des parcours migratoires complexes, ainsi qu'à des difficultés d'accès à des services essentiels, tels que le logement, l'emploi ou encore l'éducation. De nombreuses personnes éprouvent un sentiment de honte lié à leur situation, ce qui peut les empêcher de chercher de l'aide. D'autres nourrissent une méfiance envers les institutions publiques en raison de mauvaises expériences passées ou d'une bureaucratie perçue comme inefficace ou insensible à leurs besoins (OCDE, 2022). Ce sentiment d'exclusion, combiné à la solitude et à l'effritement de liens sociaux, rend leur accès aux ressources encore plus difficile.

En conséquence, ces populations demeurent souvent peu accessibles aux services sociaux traditionnels (Rauwerdink-Nijland et al., 2024).

2.2. Les organismes de proximité

2.2.1. Le « travail de proximité » : qu'est-ce que c'est ?

Il est parfois difficile de circonscrire avec précision la notion de travail de proximité, tant elle est mobilisée dans divers champs du service social. Toutefois, selon Benson et al. (2024), ce type d'intervention se distingue par une présence directe auprès des groupes marginalisés, dans leur environnement immédiat.

L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean distingue deux formes principales de travail de proximité : le travail de milieu et le travail de rue (Gouvernement du Québec, 2009). Le travail de milieu comprend des organismes comme les maisons de jeunes, les maisons de la famille, et les maisons pour aînés, qui offrent un soutien et des services dans un cadre communautaire.

Concrètement, le travail de proximité implique une variété d'actions simples, mais essentielles, mises en place par les organismes de proximité afin de soutenir les personnes en situation précaire. Cela inclut le référencement vers des ressources adaptées, la sensibilisation aux droits et aux services et une présence régulière et non-intrusive sur le terrain, favorisant ainsi des relations fondées sur l'écoute attentive et bienveillante, l'absence de jugement, et le respect des réalités vécues par ces personnes.

Les intervenants accompagnent également les individus dans leurs démarches administratives ou personnelles. En complément, ils mènent des activités, comme la distribution de repas, la fourniture de vêtements, l'organisation d'ateliers d'insertion sociale et la mise en place d'espaces de repos ou de refuges temporaires.

Cette approche permet d'identifier les besoins des individus, mais aussi de prévenir des problématiques futures, en agissant en amont des crises, tout en renforçant la motivation au changement chez ceux qui sont prêts à l'entreprendre (Grymonprez et al., 2020).

Les organismes de proximité adaptent leurs interventions aux besoins complexes et variés des personnes marginalisées, souvent à l'écart des services publics traditionnels. Il est difficile d'estimer le nombre d'interventions du travail de proximité, puisque chaque interaction dans le milieu peut être considérée comme une intervention. Leur approche de première ligne est non seulement réactive, mais aussi préventive, s'attaquant à des problèmes avant qu'ils ne s'aggravent. Ce travail contribue non seulement à résoudre des difficultés immédiates, mais aussi à instaurer une relation de confiance durable, essentielle pour que ces individus puissent s'ouvrir et accepter l'aide proposée, sans crainte d'être jugés ou stigmatisés.

2.2.2. État de situation des organismes de proximité de l'Estrie

Plus d'une quarantaine d'organismes offraient, en 2023, exerçait du travail de proximité dans la région de l'Estrie, couvrant l'ensemble de la région administrative. En raison de contraintes méthodologiques, ce rapport se limite à l'analyse de l'impact de 33 organismes, les informations requises n'ayant pas été disponibles pour l'ensemble des partenaires au cours de la période visée.

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition géographique des 33 organismes selon leurs MRC respectives pour l'année 2022.

Tableau 1. Répartition des organismes faisant du travail de proximité par municipalité régionale de comté (MRC) en 2022

MRC	Nombre d'organismes en 2022
Brome-Missisquoi	7
Memphrémagog	9
Sherbrooke	5
Coaticook	3
Ensemble de la région de l'Estrie	2
Haut Saint-François	2
Haute-Yamaska	2
Les Sources	2
Val-Saint-François	1
Granit	0
Total	33

Les municipalités régionales de comté (MRC) de Brome-Missisquoi, de Memphrémagog et de Sherbrooke sont celles pour lesquelles les organismes de proximité sont les plus nombreux.

3. Impacts économiques du travail de proximité

3.1. Le modèle intersectoriel du Québec

Le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) est un instrument qui permet de simuler et de traduire, en termes économiques, les effets de certains changements réels, anticipés ou hypothétiques relatifs à l'économie du Québec. Ces changements peuvent être constitués de divers projets impliquant des dépenses, soit d'investissement, de fonctionnement ou de consommation courante. Les projets simulés à l'aide du modèle impliquent des déboursés ayant un impact sur l'économie en termes de production, de revenus, d'emplois, d'importations et plus encore.

Le modèle permet d'évaluer les effets des dépenses initiales et de les catégoriser en fonction de leur apparition, soit dans les secteurs directement impactés (effets directs), soit dans les industries qui approvisionnent les entreprises concernées (effets indirects).

En termes plus techniques, le modèle calcule les effets directs, indirects et totaux d'une variation exogène¹ de dépenses finales ou d'un accroissement donné de la production d'une industrie. Les impacts économiques sont calculés sur la main-d'œuvre, la valeur ajoutée au coût des facteurs (les salaires et traitements avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts), les importations et certaines recettes fiscales et parafiscales.

Le modèle se veut d'abord un instrument d'analyse économique permettant d'évaluer les effets de changements touchant l'économie québécoise. C'est un modèle basé sur la structure des relations entre industries. À cet effet, il fait intervenir de façon systématique les informations détaillées sur les structures de dépenses des secteurs économiques et les données de répartition intersectorielles de la demande contenue dans un tableau économique très détaillé de l'économie québécoise.

Les données de référence du modèle intersectoriel sont actuellement celles du tableau d'entrées-sorties de l'année 2019 pour le Québec, produit par Statistique Canada, ajustées pour tenir compte de la réalité fiscale de 2022. Les particularités de ce tableau sont les suivantes : les industries sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), l'ajout des secteurs non commerciaux et la notion de la valeur ajoutée aux prix de base. Les données du modèle sont mises à jour de façon continue par l'ISQ. Ainsi, le modèle permet de calculer des effets économiques à l'aide de paramètres mis à jour pour l'année en cours.

L'évaluation de l'impact économique d'un projet exige d'abord de traduire les informations le concernant en termes de dépenses additionnelles détaillées qui seront injectées dans l'économie, tout en précisant le ou les secteurs à la source de ces dépenses. Les dépenses doivent également être ventilées selon les différentes catégories de transactions du modèle, c'est-à-dire en catégories d'achats de biens et services et en rémunération. Plus cette désagrégation est exhaustive et plus elle reflète adéquatement les dépenses associées au projet étudié, plus les résultats de la simulation seront fiables. Le détail de l'information pris en compte par le logiciel de simulation fera en sorte que la mesure de l'impact économique

¹ Le terme de variation exogène est utilisé par les économistes pour désigner une variation indépendante au sein du système économique. Ces variations se distinguent des variations dites « induites » par d'autres variables internes dans l'économie, telles les variations induites de consommation entraînées par une hausse du revenu global.

donnera des résultats différents selon le secteur spécifié ou les catégories de biens et services sur lesquelles porteront les dépenses.

À partir d'une augmentation de dépenses initiales (dites autonomes ou exogènes) correspondant à un choc sur l'équilibre comptable du système, le modèle évalue l'impact de ce stimulus sur diverses variables économiques en le distribuant parmi les secteurs de production selon le processus connu sous le nom de « propagation de la demande ». Ce processus s'accomplit par diverses « rondes » de transactions entre les agents économiques, chacune des rondes impliquant des dépenses pour certains agents, dépenses qui sont dans un même temps des revenus pour d'autres agents.

Le modèle tient compte du fait que la dépense autonome provenant d'un secteur de la demande finale peut se subdiviser, dès le départ, en achats directs de facteurs primaires productifs, comme l'embauche de main-d'œuvre, ainsi qu'en achats de biens et services auprès d'autres entreprises.

Les achats et utilisations de facteurs de production primaires (main-d'œuvre, capital, etc.) par un secteur représentent une valeur ajoutée ou production interne pour ce même secteur. Ainsi, les achats directs de main-d'œuvre par un secteur institutionnel (ménages, gouvernements, etc.) donnent lieu à une production ou « valeur ajoutée » interne au secteur institutionnel lui-même : ce dernier produit alors pour son propre compte et vend en quelque sorte sa production à lui-même. Par ailleurs, les achats de biens et services effectués auprès des autres entreprises donnent lieu à des productions ou « valeurs ajoutées » dans les diverses branches industrielles de production.

En tenant compte des multiples « rondes » de dépenses et revenus entre les agents économiques, le modèle calcule, sur la base des relations intersectorielles du tableau économique, comment l'augmentation des dépenses autonomes totales ou « choc » sera répartie, en fin de compte, selon trois grandes variables :

- La valeur ajoutée ou accroissement de la production intérieure québécoise ;
- Les recettes en taxes indirectes moins les subventions (cet item permettant d'évaluer la production intérieure ou valeur ajoutée au prix du marché) ;
- Les importations (il s'agit du contenu des demandes en biens et services comblé par des approvisionnements extérieurs).

3.1.1. Portée et limites du modèle

Le modèle intersectoriel de l'ISQ est une représentation simplifiée du fonctionnement de l'économie québécoise qui met principalement l'accent sur les relations d'échange observées au cours d'une année donnée, entre les différents secteurs. Bien que d'une structure très complexe, le modèle ne peut tenir compte de tous les phénomènes et il repose sur des hypothèses qui doivent être connues afin que l'on puisse l'utiliser adéquatement et interpréter correctement ses résultats.

Voici les principales hypothèses à considérer lors du processus de modélisation utilisé en analyse sectorielle :

- a) Le modèle suppose que les industries ont la capacité d'atteindre la production exigée par la demande supplémentaire de biens et services. Les secteurs n'ont pas besoin,

à moins d'indication contraire, de nouveaux investissements en construction ou d'achats supplémentaires de machines et de matériel. De plus, les résultats sont plus adéquats si l'on simule des changements de dépenses qui représentent des calculs de montants à la marge par rapport à l'importance du secteur étudié ;

- b) Il y a absence d'économie d'échelle. Le modèle fait référence à une technologie de production fixe et il n'y a pas de substitution entre les intrants (biens et services et facteurs primaires) ;
- c) Le modèle suppose que les industries conservent leur part de marché pour chacun des biens et services produits, et ce, quel que soit le niveau de production des industries ;
- d) Les résultats calculés avec le modèle indiquent des ordres de grandeur, plutôt que des valeurs exactes ou absolues ;
- e) Le modèle est statique et non dynamique. On ne fait pas de référence à la durée de la propagation de la demande. Les résultats doivent toutefois être interprétés en dollars de l'année courante, comme si l'impact se réalisait durant l'année de référence ;
- f) Le modèle ne tient pas compte des effets induits, c'est-à-dire qu'il ne prend pas en considération l'accroissement de l'activité économique provenant de l'augmentation des revenus (tels les salaires) occasionnés par le projet ou le choc. Seules les dépenses supplémentaires en biens et services des secteurs productifs sont réinjectées dans l'économie. **En conséquence, les résultats doivent être considérés comme étant un minimum ;**
- g) Le modèle sectoriel est un modèle dit linéaire, de telle sorte que les effets directs doublent lorsque le montant du choc injecté dans l'économie double.

Une analyse plus globale de la situation fera appel à des analyses de rentabilité ou de coûts-avantages, d'études de marché et d'études d'impact sur l'environnement. Malgré ses limites, le modèle intersectoriel demeure un instrument d'analyse économique fiable et souvent irremplaçable comportant une grande flexibilité d'utilisation.

3.1.2. Provenance des données

Les informations présentées dans cette section proviennent des documents financiers disponibles pour les 33 organismes étudiés. Pour la grande majorité, l'année financière se terminait le 31 mars 2023.

Parmi ces organismes, 22 ont fourni un état financier ou un rapport. Parmi ces dernières, 19 avait un document pour l'année financière se terminant au 31 mars 2023 et 3 autres dont les dates de fins d'année financière différaient. Pour les 11 autres organismes restants, seules les données salariales étaient disponibles (nombre d'intervenants, salaires, heures travaillées et certaines dépenses spécifiques).

Ainsi, les données reflètent la situation financière des organismes de proximité pour une période s'étalant en majeure partie sur l'année 2022.

3.1.3. Informations transmises à l'Institut de la statistique du Québec

Sur la base des éléments précédents, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a été chargé d'évaluer l'impact économique du travail de proximité effectué par 33 organismes à but non lucratif sur le territoire estrien représentant une masse salariale de 2,9M\$. Les

données de base transmises ont été codifiées selon la nomenclature 2019 des secteurs de la demande finale de la banque de données du modèle intersectoriel du Québec.

À partir de cette information, l'ISQ estime que l'activité économique engendrée par ce type de travail social en Estrie représente des dépenses d'exploitation de 3,9 M\$, montant qui peut être ventilé comme suit :

- 731 k\$ de dépenses en biens et services réparties parmi les différents secteurs d'activités du code SCIAN ;
- 2,9 M\$ versés en salaires et traitements avant impôt ;
- 291 k\$ correspondant aux autres revenus bruts avant impôt.

Le tableau 2 résume les différents montants initiaux qui composent le choc simulé

Tableau 2. Ventilation de dépenses initiales liées au projet à l'étude

Ventilation de dépenses simulées	Demande intermédiaire (k\$ de 2022)
Intrants intermédiaires (produits)	731
Valeur ajoutée aux prix de base	3 209
- Salaires et traitements avant impôt	2 918
- Revenu mixte brut	-
- Autres revenus bruts avant impôt	291
Total des dépenses	3 940
- Subventions	-
Dépenses nettes de subventions	3,94 M\$

Source : Institut de la Statistique du Québec (2024).

L'analyse des retombées économiques est présentée dans les sections qui suivent.

3.2. Les résultats de la simulation

3.2.1. Portrait global des résultats

Comme le montre le tableau 3, les dépenses encourues de 3,9 M\$ liées au travail de proximité en 2022 ont permis, au total, la création de 82² emplois salariés et d'un travailleur autonome. La valeur ajoutée générée au Québec est de 3,7 M\$, dont 3,2 M\$ versés en salaires et traitements aux employés salariés. **En divisant la valeur ajoutée totale par les dépenses directes, il est possible de conclure que chaque dollar dépensé par les organismes de travail de proximité engendre des retombées économiques de 1,15 \$ pour l'économie québécoise³.**

Du côté des revenus mixtes bruts, 60 k\$ sont versés aux autres travailleurs. Les autres revenus bruts, pour leur part, composent le reste de la valeur ajoutée pour un montant de 467 k\$⁴.

² Les emplois sont présentés sous forme d'« années-personnes ». Une année-personne considère le revenu total d'un individu pour une année complète. Ce qui explique pourquoi les valeurs ne sont pas toujours des nombres entiers.

³ Valeur ajoutée effet total / Valeur ajoutée effet direct 3 679 k\$ / 3 209 k\$ = 1,146

⁴ L'impact total d'un choc de dépenses est également ventilé en valeur ajoutée brute, en taxes nettes sur les produits et en fuites du système. La somme des effets totaux est donc égale au choc initial. Par ailleurs, la somme des impacts pour le Québec (valeur ajoutée aux prix de base + taxes nettes) est toujours plus petite que

Tableau 3. Impact économique total des dépenses reliées aux travail de proximité en Estrie

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main-d'œuvre (années-personnes 2022)				
Cumulatif	76,8	4,6	1,1	82,6
- Salariés	76,8	4,1	1,0	81,8
- Autres travailleurs	–	0,6	0,2	0,7
Impacts économiques (k\$ de 2022)				
Valeur ajoutée aux prix de base	3 209	351	118	3 679
- Salaires et traitements avant impôts	2 918	179	55	3 152
- Revenu mixte brut	–	48	12	60
- Autres revenus avant impôt	291	124	51	467
Taxes sur les produits	21,9	8,7	1,8	32,3
Subventions sur les produits		-2,5	-1,2	-3,6
Fuites		139,2	94,2	232,7
- Importations		138,1	93,6	231,7
- Retraits des stocks et autres fuites		0,3	0,6	0,9
Total des dépenses nettes des subventions				3,94 M\$

Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

3.2.2. Contenu québécois

Le tableau 4, quant à lui, présente la ventilation en pourcentage de l'impact économique total. Ainsi, la valeur ajoutée aux prix du marché, composée de la valeur ajoutée aux prix de base à laquelle on ajoute les taxes indirectes nettes, constitue 94,1% du choc de dépenses initiales. Le reste de l'impact se traduit en fuites du système à raison de 5,9% du choc de dépenses initiales.

Ces fuites peuvent être expliquées par la répartition des dépenses dans les différents secteurs SCIAN. Certains secteurs connaissent des taux de fuites plus importants, signifiant que leur production dépend plus fortement des importations. En additionnant les retombées pour le Québec (valeur ajoutée aux prix du marché) aux différentes fuites du système, on obtient donc le montant de dépenses initiales de 3,94 M\$.

la dépense initiale. Ceci est dû au fait que les fuites du système ne sont pas captées dans le processus de production québécois.

Tableau 4. Contenu québécois des dépenses simulées

Contenu québécois	Milliers de \$ (k\$ de 2022)	Pourcentage (%)
Valeur ajoutée aux prix du marché	3 707	94,1
- Valeur ajoutée aux prix de base	3 679	93,4
- Taxes sur les produits	32	0,8
- Subventions sur les produits	-4	-0,1
Fuites	233	5,9
- Importations	232	5,9
- Retraits de stocks et autres fuites	1	0,0
Dépenses nettes de subventions	3,94 M\$	100,0%

Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

3.2.3. Impact sur l'emploi et la valeur ajoutée

Le tableau 5 présente l'impact sur l'emploi et la valeur ajoutée ventilés selon les effets directs, indirects et totaux. Comme observé au tableau 3, l'impact total du projet à l'étude génère 82 emplois chez les salariés et un emploi chez les autres travailleurs pour une valeur ajoutée totale pour le Québec de 3,7 M\$.

L'impact sur l'emploi salarié représente une charge de travail équivalente à 4,6 emplois chez les premiers fournisseurs et de 1 emploi indirect chez les autres fournisseurs. Pour ce qui est des salaires et traitements avant impôt, 179 k\$ sont générés en effets indirects chez les premiers fournisseurs et 55 k\$ en effets indirects chez les autres fournisseurs.

Tableau 5. Impact sur l'emploi et la valeur ajoutée aux prix de base

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main-d'œuvre (années-personnes 2022)				
Cumulatif	76,8	4,6	1,1	82,6
- Salariés	76,8	4,1	1,0	81,8
- Autres travailleurs	–	0,6	0,2	0,7
Impacts économiques (k\$ de 2022)				
Valeur ajoutée aux prix de base	3 209	351	118	3 679
- Salaires et traitements avant impôts	2 918	179	55	3 152
- Revenu mixte brut	–	48	12	60
- Autres revenus avant impôt	291	124	51	467

Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

3.2.4. Impact sur la valeur ajoutée répartie par secteur d'activité

En plus de calculer les différents impacts économiques, le modèle permet aussi de ventiler ces derniers par secteur d'activité.

Le tableau 6 présente la ventilation sectorielle de l'impact économique sur la valeur ajoutée. Ces dépenses ont des effets totaux sur la valeur ajoutée de 3,7 M\$ pour l'économie du Québec. Les secteurs non-commerciaux, forment le poste de dépenses qui domine largement la répartition. Ce poste de dépense représente à 98% des dépenses dans le secteur de l'assistance sociale à but non-lucratif.

Tableau 6. Impact sur la valeur ajoutée aux prix de base par secteur d'activité

Valeur ajoutée par secteur	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Impacts économiques (k\$ de 2022)				
Secteurs non-commerciaux ⁵	3 209	108	7	3 324
Autres services	-	230	82	312
- Bailleurs de biens immobiliers				59,2
- Serv. divers de soins ambulatoires				42,8
- Serv. restaur. et débits boissons				25,3
- Télécommunications				17,6
- Hébergement des voyageurs				15,2
- Serv. compt., tenue livres, paye				12
- Autres				139,8
Construction	-	2	9	12
Fabrication	-	9	11	20
Services publics	-	2	8	10
Secteur primaire	-	-	2	2
Total des secteurs	3 209	351	118	3 679

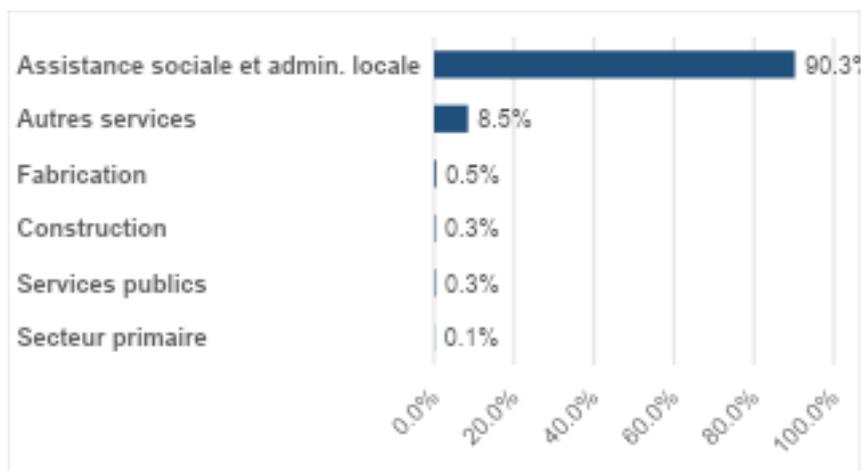
Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

Le graphique 1 permet d'observer la répartition des retombées sur la valeur ajoutée parmi les différents grands secteurs de l'économie québécoise.

Tous les secteurs productifs de l'économie québécoise sont touchés, bien que les secteurs de l'assistance sociale et de l'administration locale (qui englobent les organismes à but non-lucratif) soient largement dominants.

⁵ 98% des « Autres services non-commerciaux » représentent de l'assistance sociale aux institutions sans but lucratif (ISBL).

Graphique 1. Ventilation en pourcentage de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité



Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

3.2.5. Impacts sur la main-d'œuvre

Part importante de la valeur ajoutée, les salaires et traitements avant impôts correspondent à la rémunération brute des salariés. Ils sont estimés avant toutes déductions (impôts et parafiscalités). Les employés salariés sont ceux qui reçoivent les salaires et traitements tels qu'estimés par le modèle. Ils reçoivent ces salaires à titre de travailleurs réguliers des secteurs d'activité.

Le tableau 7 présente la ventilation sectorielle de l'impact économique sur l'emploi et les salaires et traitements. Ces dépenses ont des effets totaux sur les salaires et traitements avant impôt de 3,2 M\$ versés à 81,8 emplois salariés en années-personnes.

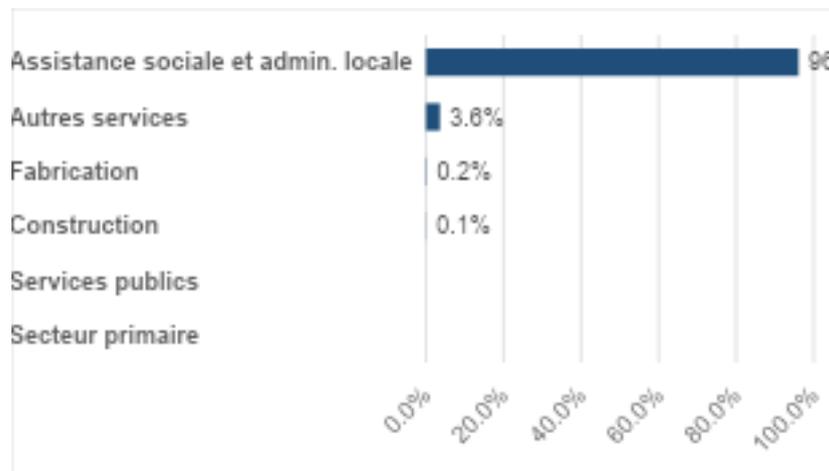
Tableau 7. Impact total sur la main-d'œuvre et les salaires et traitements

Secteur	Main-d'œuvre salariée (année-personne de 2022)	Salaires et traitements avant impôt (k\$ de 2022)
Assistance sociale et admin. locale	78,6	2 998
Autres services	2,9	137
Fabrication	0,2	10
Construction	0,1	5
Services publics	0,0	2
Secteur primaire	0,0	1
Total des secteurs	81,8	3 152 k\$

Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

Les emplois salariés sont répartis de la façon suivante : secteurs primaires (0,0%), les secteurs des services publics (0,0%), les secteurs de la construction (0,1%), les secteurs de la fabrication (0,2%), les secteurs des autres services (3,6%) et l'assistance sociale et l'administration locale (96,1%).

Graphique 2. Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité



Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

3.2.6. Impacts sur les impôts et les parafiscalités

Le modèle intersectoriel calcule l'impôt et les parafiscalités provenant des salaires et traitements versés aux salariés. Pour ce faire, on estime d'abord le nombre d'emplois en divisant les salaires et traitements d'un secteur par le salaire moyen de ce même secteur.

On estime, par la suite, un revenu imposable en tenant compte de différentes déductions qui sont créditées à la source. Les tables québécoise et fédérale d'impôts sont par la suite appliquées en tenant compte de certains ajustements, comme les crédits d'impôt et les surtaxes. Le modèle permet donc de répartir les revenus fiscaux générés en fonction des deux paliers de gouvernement et en tenant compte de certaines déductions moyennes.

Le modèle estime également les contributions des salariés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale. Au Québec, les parafiscalités estimées par le modèle correspondent aux sommes versées à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Fonds des services de santé (FSS), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). Du côté du gouvernement fédéral, le modèle tient compte des contributions à la caisse d'assurance-emploi (AE).

Seuls sont comptabilisés les impôts sur les salaires et traitements. Les impôts sont déjà inclus dans les salaires et traitements, il faut donc prendre garde de ne pas ajouter ces deniers aux impôts estimés lors d'une simulation. Le modèle intersectoriel ne calcule pas les impôts sur les profits des corporations ou les impôts fonciers.

Pour ce qui est des parafiscalités, elles ne doivent pas être prises en compte dans le calcul des revenus des gouvernements. Les sommes allouées aux parafiscalités sont des contributions à des fonds de sécurité sociale qui sont destinées à des utilisations spécifiques ultérieures.

Il faut aussi noter que les taxes payées sur l'achat d'intrants du secteur simulé apparaissent dans la colonne des effets chez les « premiers fournisseurs ». Les taxes payées par l'ensemble des autres secteurs sollicités indirectement par le choc initial sont pour leur part inscrites dans la colonne des « autres fournisseurs ».

Tableau 8. Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus et parafiscalités	Impacts économiques (k\$ de 2022)			
Gouvernement du Québec	186	19	6	212
- Impôts sur les salaires et traitements	174	13	5	192
- Taxe de vente	10	4		15
- Taxes spécifiques	2	2	1	4
Gouvernement fédéral	86	9	4	99
- Impôts sur salaires et traitements	76	7	3	86
- Taxes de vente	9	2		11
- Taxes et droits d'accise		1		1
- Droits de douanes				
Administrations locales	-	-	-	-
- Taxes municipales	-	-	-	-
Parafiscalités	601	36	11	648
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	517	31	9	557
- Fédérale (assurance-emploi)	84	5	1	90

Source : Institut de la Statistique du Québec (2025).

Les dépenses à l'étude entraîneraient des revenus pour le gouvernement du Québec, à raison de 192 k\$ en impôts sur les salaires et traitements, 15 k\$ en taxe de vente (TVQ) et 4 k\$ en taxes spécifiques.

De même, ces dépenses procureraient au gouvernement fédéral des revenus de 86 k\$ en impôts sur les salaires et traitements, 11 k\$ en taxe de vente (TPS), 1 k\$ en taxes et droits d'accise et 0 k\$ en droits de douane.⁶

Pour sa part, la parafiscalité québécoise et fédérale serait respectivement de 557 k\$ et de 90 k\$.

⁶ Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation de dépenses du secteur de la demande finale en construction générera de l'impact direct pour cette catégorie de revenus. Ainsi, l'impact indirect sera toujours nul car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

3.3. Résumé des résultats

En résumé, en 2022, le travail de proximité dans la région de l'Estrie ;

- A contribué à créer, au total, 83 emplois, représentant une masse salariale de 3,2 M\$;
- A engendré des dépenses d'une somme totale de 3,9 M\$, dont 94,1% sont du contenu québécois ;
- A généré 311 k\$ en recettes fiscales pour les deux niveaux de gouvernement ;
- A généré des retombées économiques de 1,15 \$ pour chaque dollar dépensé.

Le travail de proximité en Estrie génère un impact tangible à l'échelle du Québec. Les sections suivantes présenteront les principaux bénéfices sociaux et économiques qui lui sont attribués, en s'attardant notamment aux coûts évités, bien que ces retombées demeurent difficiles à mesurer de manière précise.

4. Impacts afférents aux coûts évités et aux gains économiques pour les gouvernements du Québec et du Canada

Les services publics, en particulier ceux liés à la santé et aux services sociojudiciaires, font face à des pressions croissantes alimentées par les inégalités sociales et économiques. Les populations en situation de vulnérabilité y sont exposées de manière disproportionnée, ce qui engendre des besoins accrus en matière de soutien et de soins. Selon l'Organisation mondiale de la santé (2009), la vulnérabilité sociale augmente la probabilité de développer des problématiques psychosociales et de santé, contribuant ainsi à alourdir la charge pesant sur les systèmes de santé et de justice.

Les interventions de proximité menées en Estrie participent activement à la prévention de la dégradation des conditions de vie associées à la précarité, allégeant ainsi la pression exercée sur les services publics. Ce travail permet d'éviter des coûts significatifs pour les deux paliers de gouvernement. Ces retombées s'observent à travers les multiples canaux d'intervention propres au travail de proximité.

Cette section explore trois principaux canaux d'intervention : les maisons de famille, qui offrent un soutien aux parents et aux enfants dès la petite enfance ; le travail de rue, qui établit un lien direct avec les personnes en situation de marginalisation ; et les maisons des aînés, qui visent à briser l'isolement et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Ce segment propose donc un survol de la littérature existante sur les coûts associés aux enjeux des différentes situations de précarité et les économies potentielles générées par les interventions de milieu.

4.1. Bénéfices à long terme du travail de proximité auprès des jeunes et des jeunes familles

Selon le ministère de la Famille, au 31 décembre 2021, au Québec, 36,6 % des enfants de moins de 4 ans ne bénéficiaient d'aucun service éducatif, représentant plus de 153 500 tout-petits (Ministère de la Famille, 2022).

D'après l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM, 2023), l'Estrie fait partie des 4 régions où la proportion d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de leur développement est significativement plus élevée que dans le reste des régions du Québec. En effet, près d'un tiers des enfants faisant leur entrée à la maternelle (30,2%) en Estrie étaient vulnérables dans au moins un domaine de leur développement, contre en moyenne un peu plus d'un quart (28,7%) dans le reste du Québec. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion connaît une tendance à la hausse depuis 10 ans (ISQ, 2023).

Par ailleurs, il a été démontré qu'il existe un lien solide entre le développement des capacités pré-littéraires des enfants en bas âge et le risque de développer un trouble d'apprentissage, comme la dyslexie (Van Bergen, 2014).

D'après le professeur et économiste James Heckman (2012) :

« Le développement de la petite enfance est essentiel pour réussir à l'école et dans la vie en général. La période cruciale pour façonner la productivité se situe entre la naissance et l'âge de cinq ans, lorsque le cerveau se développe

rapidement pour établir les bases des compétences cognitives et comportementales nécessaires à la réussite scolaire, à la santé, à la carrière et à la vie »⁷ (Heckman, 2012).

Selon Heckman (2012), investir dans la petite enfance représente un levier stratégique pour atténuer les déficits et consolider l'économie. Cette conclusion repose sur un large corpus de recherches indiquant que l'abandon scolaire, notamment l'absence de diplôme d'études secondaires, est fortement corrélé à des trajectoires marquées par une plus grande précarité socioéconomique (Eurofound, 2012; Carlson, 2013; Campbell, 2015).

Les statistiques sur le développement des jeunes enfants au Québec, et plus spécifiquement en Estrie, révèlent des écarts qui, sans intervention, peuvent augmenter la probabilité de décrochage scolaire et influencer les trajectoires de vie, comme en témoigne l'étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés sous les services de la protection de la jeunesse au Québec (EDJeP) (INRS, 2024).

Selon cette étude :

- À l'âge de 21 ans, seulement 37% des jeunes placés avaient un diplôme d'études secondaires (DES), une proportion 2,5 fois moins élevée que la population générale du même âge ;
- Les jeunes faisant partie de l'EDJeP et sans diplôme d'études secondaires sont 5,3 fois plus à risque de se retrouver dans la catégorie « ni en emploi, ni aux études, ni en formation » (NEET) ;
- Le tiers des jeunes de l'EDJeP se retrouve dans la catégorie (NEET) à 21 ans, alors que, dans la population générale du même âge, ce taux se situe à près de 10 %

Ces données mettent en lumière l'importance de la stabilité du milieu familial dans les trajectoires de vie des jeunes.

4.1.1. Les impacts du décrochage scolaire selon Laurin (2024)

Dans une étude récente portant sur les coûts et les retombées du décrochage scolaire sur le développement économique en Estrie, le professeur Frédéric Laurin (2024) met en évidence un large éventail d'impacts.

Le décrochage scolaire entraîne une série de conséquences touchant :

- **La vitalité des communautés** : exclusion sociale, perte de cohésion sociale et affaiblissement de la santé démocratique ;
- **Le coût d'opportunité des loisirs** : moins de participation aux activités culturelles et sportives ;
- **Les perturbations émotionnelles** : insécurité psychologique accrue ;
- **Les problèmes de consommation et de dépendance** : alcool, drogues et autres substances psychoactives ;
- **Les comportements antisociaux** : augmentation de la criminalité et des infractions ;
- **La satisfaction au travail** : instabilité professionnelle et précarité d'emploi ;
- **Les problèmes de santé** : hausse des maladies chroniques et des coûts médicaux ;
- **La santé mentale** : augmentation des cas d'anxiété et de dépression.

Tous ces facteurs s'auto-alimentent, créant un cercle vicieux illustré dans son rapport :

⁷ Traduction libre des auteur(e)s

« Le mal-être généré par le décrochage scolaire augmente le stress et l’anxiété, les problèmes de santé mentale, la surconsommation et la criminalité, tout en réduisant l’employabilité. Cela empire le mal-être, la frustration et l’exclusion sociale, perpétuant ainsi un cycle de précarité » (Laurin, 2024).

Ces impacts ont un coût humain intangible, influençant la qualité de vie et le bien-être des décrocheurs (Hankivsky, 2008; Oreopoulos et al., 2011). Ils favorisent également des sentiments de faible estime de soi, de frustration, d’exclusion et de manque de contrôle sur sa propre vie (McCaul et al., 1992; Eurofound, 2012; Badulescu et al., 2016).

Laurin utilise deux méthodes pour estimer les impacts à long terme du décrochage scolaire :

1. La Méthode A, inspirée de l’étude de Pierre Fortin (2016), *L’obtention d’un diplôme d’études secondaires rapporte un demi-million de dollars au diplômé.*
2. La Méthode B, basée sur les travaux d’Olena Hankivsky (2008), *Cost Estimates of Dropping Out of High School in Canada.*

Tableau 9. Estimation du coût total du décrochage scolaire en Estrie, par année

	Par décrocheur	Total régional (M\$)
Perte de potentiel économique		
Revenus d’emploi perdus pour les décrocheurs (calculs de Laurin) — Équivalent à une perte de PIB potentiel		
- Méthode A	9 620 \$	300,1 M\$
- Méthode B	20 482 \$	701,5 M\$
Coûts liés aux revenus et au travail		
Recettes d’impôts perdues (calculs de Laurin)		
- Méthode A	1 578 \$	49,2 M\$
- Méthode B	3 359 \$	115,0 M\$
Primes d’assurance-emploi perdues (Hankivsky, 2008)	103 \$	3,7 M\$
Coût d’assurance-emploi (Hankivsky, 2008)	4 195 \$	150,8 M\$
Autres coûts (Hankivsky, 2008)		
Coût de santé	12 278 \$	441,2 M\$
Aide sociale	6 413 \$	230,5 M\$
Criminalité	340 \$	12,2 M\$
Total pour le gouvernement		
- Méthode A	24 906 \$	887,6 M\$
- Méthode B	26 688 \$	953,4 M\$
Impact économique total		
- Méthode A	32 949 \$	1 138,5 M\$
- Méthode B	43 811 \$	1 539,9 M\$

*Tiré directement du rapport Laurin (2024) : Coûts et impacts du décrochage scolaire sur le développement économique en Estrie p.38

En Estrie, le décrochage scolaire constitue une perte économique considérable, tant sur le plan des revenus individuels que des coûts collectifs pour la société. Selon la méthode A, chaque décrocheur engendre une perte annuelle moyenne de 9 620\$ et avec la méthode B, s'élève à 20 482 \$. Avec près de 35 939 personnes sans diplôme d'études secondaires dans la région, cela représenterait une perte économique annuelle se situant entre 300,1 et 701,5 M\$ pour l'économie estrienne.

Au-delà de cette sous-utilisation du potentiel économique régional, le décrochage scolaire impose également un lourd fardeau aux finances publiques. Le coût total pour les gouvernements, comme indiqué au tableau 9, inclut à la fois le manque à gagner en recettes fiscales (impôts et cotisations d'assurance-emploi) et les dépenses associées à l'aide sociale, à l'assurance-emploi, aux soins de santé et aux impacts liés à la criminalité. Ces coûts s'accumulent pour atteindre 887,6 millions de dollars par année (Méthode A) et 953,4 millions de dollars par année (Méthode B), uniquement en Estrie.

L'impact économique total⁸ pour l'Estrie se chiffre donc à 1,14 milliard (G) de dollars par année pour la Méthode A et à 1,54 G\$ pour la Méthode B. Afin de présenter un ordre de grandeur, cet impact économique total en Estrie représente, par habitant de 15 ans et plus et par année, un montant de 2 590 \$ (méthode A) ou de 3 503 \$ (méthode B).

En offrant un soutien aux parents dès la petite enfance, les interventions de proximité contribuent à réduire les risques de retard de développement et à favoriser l'épanouissement des enfants, augmentant ainsi leurs chances de réussite scolaire et d'intégration sociale à l'âge adulte.

En offrant un environnement structurant, sécurisant et favorable au développement des jeunes, ces initiatives représentent un levier économique et social majeur à moyen et long terme. Elles permettent à la fois de réduire les coûts associés aux services de protection de la jeunesse et aux programmes d'accompagnement prolongé, tout en contribuant à augmenter la proportion de futurs travailleurs qualifiés.

4.2. Coûts potentiellement évités par le travail de rue

Parmi toutes les formes de précarité abordées précédemment dans ce rapport, l'itinérance est potentiellement l'une des plus sévères en matière d'exclusion sociale, selon l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD, 2024).

Plusieurs études ont suggéré que l'itinérance entraîne des coûts économiques considérables pour la société. Au Québec, une étude publiée en 2023 par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a estimé que chaque personne itinérante vivant dans la rue engendre des coûts annuels de 72 521 \$. Si aucune action significative n'est prise pour améliorer la situation, les municipalités devront assumer des dépenses cumulées de 450 M\$ d'ici 2027 (Gougeon et al., 2023).

⁸ L'impact économique total correspond à la combinaison de la perte de potentiel économique pour la région et des coûts assumés par les gouvernements, en excluant les recettes fiscales non perçues afin d'éviter toute double comptabilisation.

L'Association canadienne des centres de santé communautaire (ACCSC) a estimé que l'itinérance coûtait à l'économie canadienne plus de 7 G\$ par an, en tenant compte des dépenses associées au soutien communautaire, aux refuges d'urgence ainsi qu'aux coûts accrus des soins de santé et des services d'urgence (ACCSC, 2024).

4.2.1. Coûts pour le système de santé

Les personnes en situation d'itinérance engendrent des coûts élevés pour le système de santé, principalement en raison de séjours hospitaliers prolongés et de l'accès limité aux soins primaires. Une étude réalisée par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) en partenariat avec le Lawson Health Research Institute a mis en lumière l'impact financier de l'itinérance sur les établissements de santé en 2022-2023.

Les constats de l'ICIS ont montré que les patients vivant en situation d'itinérance avaient des séjours hospitaliers presque deux fois plus longs que la moyenne nationale, avec une durée moyenne de 15,4 jours, comparativement à 8,0 jours pour les autres patients (ICIS, 2024). Cette différence entraîne un coût estimé à 16 800 \$ par patient itinérant, par rapport à 7 800 \$ pour le reste de la population (ICIS, 2024).

Les troubles liés à l'usage de substances sont particulièrement prévalents au sein de cette population (IUD, 2024). L'analyse des principales raisons d'hospitalisation de l'ICIS le confirme : plus d'un quart des admissions sont liées, d'une manière ou d'une autre, aux troubles liés à l'usage de substances, et 18 % des hospitalisations sont directement causées par ces troubles. D'autres causes notables incluent des infections, telles que la cellulite (7 %) et des cas d'empoisonnement par des narcotiques et psychodysléptiques (2 %) (ICIS, 2024).

Par ailleurs, les hospitalisations liées à des troubles de santé mentale ou à l'usage de substances s'accompagnent fréquemment de séjours prolongés et de réadmissions répétées. En outre, 93 % des patients en situation d'itinérance sont admis à l'hôpital par l'entremise des services d'urgence, ce qui reflète un accès insuffisant aux soins primaires et une prise en charge majoritairement réactive plutôt que préventive (ICIS, 2024).

Le travail de rue joue un rôle clé dans la réduction des coûts associés à l'itinérance en intervenant directement auprès des personnes en situation de précarité avant que leur état ne se détériore au point de nécessiter des services d'urgence. En assurant un accompagnement personnalisé, ces travailleurs facilitent l'accès aux soins primaires, aux services sociaux et aux ressources en santé mentale, réduisant ainsi le recours aux hospitalisations prolongées et aux visites aux urgences.

4.2.2. Coûts liés aux interventions policières et judiciaires

L'économiste Gary Becker fut le pionnier d'une approche économique de la criminalité, fondée sur l'idée que les individus prennent des décisions rationnelles en comparant les bénéfices potentiels d'un acte criminel aux coûts anticipés en cas de sanction. Une des implications de ce modèle est que les personnes en situation de précarité économique, ayant des coûts d'opportunité plus faibles, seraient plus susceptibles de passer à l'acte (Gould et al., 2002).

Toutefois, ce modèle a fait l'objet de critiques importantes, notamment en raison de son hypothèse de rationalité parfaite, qui néglige les dimensions émotionnelles, contextuelles et sociales des comportements criminels. Plusieurs recherches en criminologie et en sociologie

remettent également en question son pouvoir explicatif face à la complexité des réalités criminelles.

Cela dit, malgré ses limites, le cadre proposé par Becker a ouvert la voie à des analyses quantitatives du phénomène criminel et à des réflexions sur les politiques de prévention et de dissuasion.

Tandis que le modèle de Becker repose sur une lecture économique du crime fondée sur la rationalité individuelle, d'autres approches, comme celle de la John Howard Society (2022), mettent en lumière le rôle des inégalités structurelles dans la criminalisation des populations vulnérables.

Ces perspectives, bien que distinctes, convergent sur un constat : la précarité augmente la probabilité d'entrer en contact avec le système judiciaire.

Ces incarcérations découlent fréquemment de lois qui, sans les nommer explicitement, visent indirectement cette population, en criminalisant des comportements tels que le fait de flâner dans l'espace public, de dormir dans un véhicule ou de solliciter de l'aide financière par la mendicité (John Howard Society, 2022).

Sur le plan judiciaire, les travailleurs et travailleuses de rue participent à la prévention de la criminalisation des personnes en situation d'itinérance. En orientant ces individus vers des services d'hébergement, des programmes de réinsertion et des alternatives à la détention, ils permettent d'alléger la pression sur les services policiers et correctionnels.

Certaines initiatives communautaires, par exemple, ont démontré qu'un suivi psychosocial régulier pouvait diminuer les interactions avec les forces de l'ordre et, par conséquent, les coûts liés aux incarcérations répétées. (Gaetz et al. 2016 ; Leclair et al. 2019)

4.2.3. L'itinérance en Estrie

Dans la nuit du 11 au 12 octobre 2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a procédé à un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Lors de cette nuit, environ 10 000 personnes étaient en itinérance visible, dont 47% à Montréal et 664 en Estrie (MSSS, 2022). À partir des résultats de l'étude de l'UMQ citée précédemment, il est possible de conclure que l'itinérance engendre des coûts de près de **48,15 M\$** par année, pour la région estrienne uniquement.

4.3. Coûts évités par les interventions auprès des aînés

En 2021, le Québec comptait 1,7 million de personnes de 65 ans et plus, représentant un cinquième (20 %) de la population du Québec en 2021. Cette proportion est en constante augmentation depuis 1971 et poursuivra sa progression dans les prochaines années avec des projections atteignant plus d'un quart (26%) de la population en 2041 (ISQ, 2024). En Estrie, cette proportion s'élevait à 23,6% en 2021 et les projections de l'ISQ pour l'année 2051 élèveraient la proportion à 28% ce qui ferait d'elle, une des régions les plus âgées du Québec.

Cette réalité démographique pose un défi majeur pour le système de santé québécois, déjà sous pression. En effet, avec l'augmentation continue du nombre de personnes âgées, les

dépenses associées aux soins de santé risquent de s'intensifier dans les années à venir, d'autant plus que les personnes âgées ont des besoins médicaux plus complexes.

Selon l'association médicale canadienne (AMC), les coûts en santé en 2018 étaient en moyenne de 12 000 \$ par année par personne âgée de 65 ans et plus, soit, 4 fois plus élevés que les 64 ans et moins, représentant près de 50% des dépenses en santé (AMC, 2018).

Outre une santé plus fragile et les maladies chroniques qui accompagnent naturellement le vieillissement, les personnes âgées font parfois face à un autre phénomène : l'isolement social, qui peut non seulement aggraver leur état de santé, mais aussi accélérer le déclin de cette dernière. Par exemple, l'isolement peut aggraver des conditions de santé existantes, comme les maladies cardiovasculaires et la dépression, tout en augmentant le risque de déclin cognitif et de mortalité prématurée (Holt-Lunstad et al., 2015). L'absence de liens sociaux et le manque de soutien peuvent également conduire à des hospitalisations plus fréquentes, ce qui alourdit la pression sur le système de santé. (Cohen et al. 2006)

Dans son rapport sur l'isolement social des aînés, le Conseil national des aînés, en collaboration avec Statistique Canada, a relevé quelques facteurs de risques qui augmentaient les possibilités d'isolement social (Statistique Canada, 2014) :

- Être âgé de 80 ans ou plus ;
- Avoir un état de santé chancelant, dont de nombreux problèmes de santé chroniques ;
- Ne pas avoir d'enfants ou de contacts avec la famille ;
- Le manque d'accès au transport ;
- Avoir un faible revenu ;
- La modification des structures familiales, la migration des jeunes pour des raisons professionnelles et le fait de laisser pour compte les aînés ;
- Le lieu de résidence (par exemple, en milieu urbain, en milieu rural et éloigné).

Le Conseil a sollicité le point de vue des intervenants et des aînés pour cerner certains des facteurs de risque les plus courants :

- Le manque de sensibilisation ou d'accès aux services et programmes communautaires ;
- Les peurs, les représentations ou les stigmates associés au vieillissement — qu'ils soient intériorisés ou véhiculés par l'environnement — peuvent freiner l'accès des personnes aînées aux services et programmes communautaires, ou limiter leur participation sociale au sein de leur collectivité ;
- Le manque d'options de transport accessibles et abordables a été mentionné à toutes les tables rondes régionales comme l'un des enjeux les plus importants ;
- Le manque d'options de logement et de soins abordables et convenables pour répondre aux divers besoins des aînés ;
- La perte du sentiment d'appartenance à la communauté ;
- Des problèmes de santé permanents, comme les incapacités ;
- Des états invalidants tardifs ou liés à l'âge, comme l'incontinence ou la crainte de tomber lors d'allées et venues ;
- Les difficultés liées à la technologie – notamment l'accès et les coûts, la littératie et le degré d'aisance avec les technologies, dont les systèmes téléphoniques (appuyez

sur « 1 » pour obtenir du service, etc.), les ordinateurs, les médias sociaux, et d'autres éléments (comme les parcomètres) ;

- Les transitions de la vie (décès d'un conjoint, déménagement dans un établissement de soins de longue durée ou dans une autre résidence, perte du permis de conduire, etc.).

Près de 1 Canadien sur 5 âgé de 65 ans et plus aurait éprouvé de la solitude en 2019 et 2020 (Statistique Canada, 2023)

Le travail de proximité auprès des aînés permet non seulement de maintenir leur autonomie dans le temps, mais aussi d'améliorer leur qualité de vie en brisant l'isolement social, en encourageant l'adoption de saines habitudes de vie, et en assurant un suivi régulier de leur état de santé. Des interventions ciblées et préventives, comme les visites à domicile ou les programmes communautaires d'accompagnement, peuvent réduire considérablement les risques de chutes, de malnutrition, de détérioration cognitive, et d'autres problèmes de santé courants chez les aînés (Martin-Matthews et al., 2020).

Ces initiatives permettent ainsi d'éviter des hospitalisations coûteuses et prolongées, tout en diminuant la demande pour des soins en institution.

5. Impacts sociaux des organismes de proximité

Jusqu'à présent, l'analyse menée dans le cadre de cette étude s'est principalement concentrée sur les bénéfices économiques associés aux organismes de proximité, sans toutefois aborder certains impacts sociaux difficilement quantifiables qui affectent les bénéficiaires du travail de proximité. Il est néanmoins essentiel de prendre en compte ces effets non quantifiables afin de parvenir à une évaluation complète de ce modèle d'intervention.

Le travail de proximité apporte des bénéfices considérables tant sur le plan individuel que sociétal, tout en générant des économies significatives pour les gouvernements en évitant des coûts souvent intangibles, mais réels. En se concentrant sur des interventions ciblées auprès des jeunes, des personnes vivant en situation d'itinérance, des aînés et des individus isolés, ce type de travail social contribue à renforcer le tissu social et à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables.

5.1. Bénéfices individuels – Soutien émotionnel et prévention des comportements à risque

Dans son rapport de synthèse des recherches, l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD) cite le rapport du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE), qui évalue la performance du système de santé et des services sociaux du Québec et met en lumière une problématique d'ordre structurel :

« Les services offerts au sein du réseau de la santé et des services sociaux ont tendance à être organisés et financés en cloisons, de façon parallèle, ce qui limite la prise en charge simultanée de l'ensemble des besoins de la personne, la collaboration des ressources, la concertation entre les équipes et le partage d'information entre elles » (CSBE, 2016).

Cette fragmentation entrave non seulement l'efficacité des services, mais aussi leur capacité à répondre aux besoins complexes des usagers, en particulier ceux en situation de vulnérabilité.

En revanche, les approches adoptées par le travail de proximité, fondées sur une vision holistique, cherchent à dépasser ces limitations. Comme le souligne l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD), cette vision intègre une méthode d'intervention flexible, multidisciplinaire et sans jugement, qui place l'individu au centre des actions entreprises. En combinant soins physiques, soutien en santé mentale et accompagnement psychosocial, ces programmes visent une prise en charge complète, adaptée aux besoins spécifiques de chaque personne. (IUD, 2019),

Cette approche vise à pallier les failles des services actuels en misant sur la confiance, l'autodétermination et la bienveillance. En permettant une réponse intégrée et coordonnée aux divers défis auxquels font face les usagers (qu'il s'agisse de problématiques de consommation, de santé mentale ou d'itinérance, entre autres), le travail de proximité contribue à de véritables bénéfices individuels. Ceux-ci se traduisent notamment par une amélioration du bien-être, une diminution des rechutes et une meilleure intégration sociale, réduisant ainsi la pression sur les services publics et les coûts associés.

Il est crucial de rappeler que l'aide apportée à ces personnes n'est jamais imposée, mais qu'elle repose sur la présence continue des intervenants dans leur milieu de vie. Cette approche privilégie l'établissement d'un lien de confiance, essentiel pour inciter les individus à accepter l'aide qui leur est proposée.

Comme les interventions se font dans l'environnement quotidien de la population cible, l'écoute active et l'accompagnement personnalisé jouent un rôle essentiel. Ainsi, les intervenants de proximité créent un espace sécurisant où les personnes en détresse peuvent librement partager leurs expériences, sans crainte de jugement, facilitant ainsi la gestion des émotions et réduisant les risques de comportements violents (Farmer, 2023). Les intervenants favorisent un changement social en accompagnant les individus dans une démarche d'amélioration autonome de leur bien-être (Andersson, 2013; Kryda & Compton, 2009).

Pour les jeunes issus de milieux précaires, ce soutien permet de développer des compétences socio-émotionnelles et d'accroître leur capacité d'adaptation, diminuant ainsi les risques de comportements à risque, tels que la délinquance ou l'abus de substances psychoactives (Pollack et al., 2011; Filges et al., 2022). En encourageant un sentiment de valeur personnelle et d'autonomie, le travail de proximité contribue à améliorer la santé physique et mentale des jeunes, tout en réduisant le risque de récurrence (Pyrooz et al., 2023). En mettant de l'avant leurs forces et en les accompagnant vers une plus grande autonomie, le travail de proximité renforce leur résilience. Il leur permet ainsi de mieux affronter les défis du quotidien et de s'engager dans un parcours de vie plus stable et constructif.

La participation à diverses activités et ateliers permet aux bénéficiaires de développer des compétences essentielles, tout en renforçant leur estime personnelle et leur confiance en leurs capacités. Ils deviennent ainsi mieux outillés pour identifier et saisir des opportunités d'emploi (Castel, 2000; Zimmerman et al., 2013 ; Cofie et al., 2014).

5.2. Bénéfices sociétaux

Par ailleurs, le travail de proximité contribue au renforcement de la cohésion sociale en favorisant la création de liens de confiance entre les travailleurs du milieu et les personnes rejointes. Putnam (2000) souligne que les interactions régulières entre les intervenants et les personnes en difficulté permettent à celles-ci de briser l'isolement et augmentent le sentiment d'appartenance dans la société. De ce fait, cela permet aux individus de se sentir valorisés et acceptés, ce qui est essentiel pour leur épanouissement personnel et contribue à l'amélioration de leur santé mentale ainsi que leur bien-être.

De plus, en aidant les personnes marginalisées à accéder aux ressources et opportunités nécessaires à une meilleure qualité de vie, le travail de proximité réduit les inégalités socio-économiques et favorise l'inclusion sociale (Rauwerdink-Nijland et al., 2024).

Le travail de proximité joue également un rôle essentiel dans la réduction des inégalités en matière de santé. Les personnes en situation de vulnérabilité rencontrent souvent des obstacles majeurs à l'accès aux soins, ce qui accentue les disparités entre les groupes sociaux. Les travailleurs et travailleuses de proximité contribuent à pallier ces inégalités en informant les bénéficiaires sur les enjeux de santé et les comportements favorisant le bien-être. Ils facilitent également l'orientation vers les prestataires de soins appropriés,

assurant ainsi un accès plus équitable aux services de santé (Mackenzie et al., 2011; Van Poel et al., 2023).

En somme, le travail de proximité a des retombées positives majeures sur la qualité de vie et le bien-être des populations marginalisées. Il contribue à leur redonner confiance en elles-mêmes, à renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté et à rétablir un lien de confiance avec les autorités locales. Ce soutien de proximité participe ainsi à la construction d'une société plus inclusive et harmonieuse, un bienfait inestimable, bien que difficilement quantifiable.

Par ailleurs, les intervenants et intervenantes de proximité jouent un rôle clé dans l'optimisation des services sociaux en facilitant l'accès aux ressources pour les personnes vulnérables. Leur travail permet non seulement de prévenir les crises sociales et sanitaires, mais aussi de désengorger les services publics en intervenant en amont des problématiques.

Le travail de proximité s'inscrit donc comme un levier essentiel de prévention, de désengorgement, de sensibilisation auprès de la population et d'optimisation des services existants, confirmant ainsi son rôle central dans l'amélioration du tissu social.

6. Synthèse et conclusion

Les constats établis dans cette étude mettent en lumière les bienfaits socioéconomiques découlant du travail de proximité sur le territoire de l'Estrie. En 2022, le travail de proximité auprès des populations vulnérables et marginalisées a généré des retombées économiques significatives en Estrie.

À l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), on estime que le travail de proximité a contribué à la création de 83 emplois, des retombées totales sur l'activité économique de près de 4 M\$ et des recettes fiscales totales pour les deux ordres du gouvernement de 311 k\$. Chaque dollar dépensé par les organismes offrant du travail de milieu en Estrie génère 1,15 \$ de retombées économiques pour l'ensemble du Québec. Le travail de proximité a aussi généré une contribution de 648 k\$ aux régimes composant la catégorie de la parafiscalité⁹.

Il est important de souligner que ces résultats ne concernent qu'une seule région du Québec. Si des analyses similaires étaient menées dans l'ensemble de la province, il est indéniable que l'ampleur des retombées économiques serait amplifiée. Par ailleurs, ces estimations ne tiennent pas compte des nombreux coûts évités pour la société grâce à l'intervention précoce des organismes de proximité.

Comme l'illustre la revue de littérature présentée dans ce rapport, les actions préventives contribuent à diminuer significativement la pression sur les systèmes de santé, de justice, d'hébergement d'urgence, ainsi qu'à favoriser la persévérance scolaire en réduisant le risque de décrochage chez les jeunes en situation de vulnérabilité. Bien que nous ne proposons pas de quantification précise de ces coûts évités, leur prise en compte viendrait accroître de manière substantielle les bénéfices nets du travail de proximité.

Ainsi, les organismes de proximité ne sont pas seulement des piliers humains et sociaux : ils sont aussi de véritables moteurs économiques. Par leur ancrage dans les communautés, leur capacité d'agir en amont et leur approche concertée, ils renforcent la résilience des territoires, optimisent l'utilisation des ressources publiques et tissent une société plus inclusive, plus solidaire et plus forte.

⁹ RRQ, CNESST, RQAP, FSS et l'Assurance-emploi.

7. Bibliographie

- ACCSC (2024). Association canadienne des centres de santé communautaire. Logement et itinérance.
- AMC, (2018). Association médicale canadienne. Le conference board du Canada. Veiller aux besoins en matière de soins de santé de la population vieillissante.
- Andersson, B. (2013). Finding ways to the hard to reach : Considerations on the content and concept of outreach work. *European Journal of Social Work*, 16(2), 171-186.
- Campbell, C. (2015). The socioeconomic consequences of dropping out of high school: Evidence from an analysis of siblings, *Social Science Research* 51, p. 108-118.
- Castel, R. (2000). The Roads to Disaffiliation : Insecure Work and Vulnerable Relationships. *International Journal of Urban and Regional Research*, 24(3), 519-535.
- Carlson, L.C. (2013). «Adolescent Literacy, Dropout Factories, and the Economy : The Relationship between Literacy, Graduation Rates, and Economic Development in the United States», *Journal of Education and Human Development* 2 (1), p. 1-8.
- CSBE, (2016). Commissaire à la santé et au bien-être. La performance du système de santé et de services sociaux québécois.
- Cohen, G.D. et al. (2006) The impact of professionally conducted cultural programs on the physical health, mental health, and social functioning of older adults
- Cofie, L. E. et al. (2014). Integrating community outreach into a quality improvement project to promote maternal and child health in Ghana. *Global Public Health*, 9(10), 1184-1197.
- EQDEM. (2023). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle.
- Eurofound. (2012). Young people and NEETs in Europe : First findings, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions (Eurofound).
- Farmer, Y. (2023). L'usage de la parole pour surmonter les traumatismes personnels majeurs : Pour une théorie des « mots qui font du bien ». *Canadian Journal of Communication*, 48(1), 51-76. <https://doi.org/10.3138/cjc.2022-0051>
- Filges, T., Dalgaard, N. T. & B. C. A. Viinholt. (2022). Outreach programs to improve life circumstances and prevent further adverse developmental trajectories of at-risk youth in OECD countries : A systematic review. *Campbell Systematic Reviews*, 18(4), e1282.
- Fortin, P. (2016). L'obtention d'un diplôme d'études secondaires rapporte un demi million de dollars au diplômé, édité par ESG-UQAM Département des sciences économiques.
- Gaetz, S. et al. (2016): The State of Homelessness in Canada 2016. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press
- Gougeon, P. et al. (2023). AppEco, Union des municipalités du Québec, État de situation et analyse d'impact des programmes de prévention et de lutte contre l'itinérance au Québec sur les municipalités. 87p.

Gould, E.D., Weinberg, B.A. & D.B. Mustard, (2002). « Crime rates and local labor market opportunities in the United States: 1979-1997 ». The Review of Economics and Statistics, vol. 84(1), pp. 45-61.

Gonzalez Benson, O., Magan, I. M., & Yu, M. (2024). Outreach Work in 'Hard-to-Reach' Communities: A Critical Analysis of Task Shifting, Contact Making, Establishing Credibility and on-the-Spot, Solution-Focused Assistance. The British Journal of Social Work, 54(3), 1191-1210.

Gouvernement du Québec, (2009). Cadre de référence pour le travail de proximité au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Grymonprez, H., Hermans, K., & Roose, R. (2020). The Discursive Construction of Accessibility and its Implications for Outreach Work. Journal of Social Policy, 49(3), 643-660.

Hankivsky, O. (2008). Cost Estimates of Dropping Out of High School in Canada, Canadian Council on Learning.

Heckman, J. (2012). Invest in Early Childhood Development: Reduce Deficits, Strengthen the Economy

Holt-Lunstad, J. et al. (2015). Loneliness and social isolation as risk factors for mortality: a meta-analytic review. Perspect Psychol Sci. 2015 Mar;10(2):227-37.

ICIS, (2024). Institut canadien d'information sur la santé. Les données hospitalières permettent d'en savoir plus sur les patients en situation d'itinérance

INRS, Institut national de la recherche scientifique (2024). Emploi et scolarité : les défis des jeunes placés sous les services de la protection de la jeunesse au Québec

ISQ, (2023) Institut de la statistique du Québec. La proportion d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables en augmentation depuis 10 ans

ISQ, (2024) Institut de la statistique du Québec. Vitrine sur le vieillissement de la population et les personnes âgées

IISD (2019). Climate Change Hits Vulnerable Communities First and Hardest. Matthews. Publié le 26 septembre 2019. rédigé par Nathaniel Matthews et Deon Nel.

IUD, (2020) Institut universitaire sur les dépendances, [Rapport combiné des recherches sur les troubles d'usage d'opioïdes](#). 138p.

IUD, (2024) Institut universitaire sur les dépendances. Dépendances et itinérance

John Howard society of Ontario (2022). No fixed address; The intersection of justice involvement and homelessness pt.1.

Kryda, A. D., & Compton, M. T. (2009). Mistrust of Outreach Workers and Lack of Confidence in Available Services Among Individuals who are Chronically Street Homeless. Community Mental Health Journal, 45(2), 144-150.

Laurent, R. (2021). Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté

Laurin, F. (2024). [Coûts et impacts du décrochage scolaire sur le développement économique en Estrie.](#)

Leclair MC, et al. (2019). The Impact of Housing First on Criminal Justice Outcomes among Homeless People with Mental Illness: A Systematic Review. *Can J Psychiatry*. Aug;64(8):525-530.

Mackenzie, M., Turner, F., Platt, S., Reid, M., Wang, Y., Clark, J., Sridharan, S., & O'Donnell, C. A. (2011). What is the « problem » that outreach work seeks to address and how might it be tackled? Seeking theory in a primary health prevention programme. *BMC Health Services Research*, 11(1), 350. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-11-350>

Martin-Matthews et al., 2020. Établir un pont entre la recherche et les politiques sur le vieillissement: les enjeux associés à la structure, au processus et à la communication

Ministère de la famille, (2022). Répartition des enfants âgés de 0 à 4 ans selon qu'ils reçoivent ou non des services éducatifs, Québec.

MSSS, (2022). Ministère de la santé et des services sociaux. Dénombrement des personnes en itinérance visible la nuit du 11 au 12 oct. 2022. p.200

OCDE, (2022). Instaurer la confiance et renforcer la démocratie : Préparer le terrain pour l'action gouvernementale, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris

ONU, (2023). The sustainable development goals report 2023 : Special edition.

Oreopoulos, P., et K.G. Salvanes. (2011). «Priceless : The Nonpecuniary Benefits of Schooling», *Journal of Economic Perspectives* 25 (1), p. 159-184. doi : 10.1257/jep.25.1.159.

Pollack, K. M., Frattaroli, S., Whitehill, J. M., & Strother, K. (2011). Youth Perspectives on Street Outreach Workers : Results from a Community-Based Survey. *Journal of Community Health*, 36(3), 469-476. <https://doi.org/10.1007/s10900-010-9329-3>

Putnam, R. D. (2000). Bowling Alone : America's Declining Social Capital: Originally published in *Journal of Democracy* 6 (1), 1995. In L. Crothers & C. Lockhart (Éds.), *Culture and Politics* (p. 223-234). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1007/978-1-349-62965-7_12

Pyrooz, D., Sanchez, J. A., & Weltman, E. (2023). Multidisciplinary Teams, Street Outreach, and Gang Intervention : Mixed Methods Findings from a Randomized Controlled Trial in Denver. <https://doi.org/10.31235/osf.io/3bqfr>

Rauwerdink-Nijland, E., Van Den Dries, L., Metz, J., Verhoeff, A., & Wolf, J. (2023). Lessons from the Field. Caregivers supporting marginalized people receiving social service support from street outreach workers. *Family Relations*, 72(4), 1790-1805. <https://doi.org/10.1111/fare.12744>

Rauwerdink-Nijland, E., Van Den Dries, L., Metz, J., Verhoeff, A., & Wolf, J. (2024). Fostering societal participation of marginalised people in street-outreach services in the Netherlands. *Journal of Social Policy*, 1-22. <https://doi.org/10.1017/S0047279424000035>

Rauwerdink-Nijland, E., Van Den Dries, L., Metz, J., Verhoeff, A., & Wolf, J. (2024). The working relationship between people in marginalised situations and street outreach workers.

Journal of Community & Applied Social Psychology, 34(2), e2778.
<https://doi.org/10.1002/casp.2778>

Roy, M., Lavoie-Trudeau, É., Roy, M.-A., Clapperton, I., Couturier, Y., Lane, J., Bibeau, L., Ouellette, M., & Camden, C. (2021). Community Outreach with Families of Young Children : Practices and Impacts in Quebec, Canada. *Journal of Social Service Research*, 47(5), 670-680. <https://doi.org/10.1080/01488376.2021.1877235>

Statistique Canada, (2014). Conseil national des aînés – Rapport sur l'isolement social des aînés, 2013-2014

Statistique Canada, (2023). Regard sur la solitude chez les personnes âgées

Van Bergen, Elsje et al. (2014). The effect of Parents Literacy skills and Children's Preliteracy Skills on the Risk of Dyslexia. *Journal of Abnormal Child Psychology*, Vol. 42, Tome 7, p. 1187-1200.

Van Poel, E., Collins, C., Groenewegen, P., Spreeuwenberg, P., Bojaj, G., Gabrani, J., Mallen, C., Murauskiene, L., Šantrić Milićević, M., Schaubroeck, E., Stark, S., & Willems, S. (2023). The Organization of Outreach Work for Vulnerable Patients in General Practice during COVID-19: Results from the Cross-Sectional PRICOV-19 Study in 38 Countries. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(4), 3165. <https://doi.org/10.3390/ijerph20043165>

Zimmerman, M. A., Stoddard, S. A., Eisman, A. B., Caldwell, C. H., Aiyer, S. M., & Miller, A. (2013). Adolescent Resilience: Promotive Factors That Inform Prevention. *Child Development Perspectives*, 7(4), 215-220. <https://doi.org/10.1111/cdep.12042>